

AMAP DES 5+
CONTRAT HUILES ET FARINES BIOLOGIQUES

LE PRODUCTEUR :

Sandie Floquet
Le Chant des Champs
1 rue des canards
18170 Loye sur Arnon
06 .71.08.77.11
s.floquet@hotmail.fr

LE CONSOMMATEUR-ADHERENT

NOM/PRENOM :

Tél :

Courriel:

Le contenu du contrat

Le présent contrat traduit l'engagement du producteur :

- fournir tous les 2 mois la quantité d'huiles et de farines biologiques suffisante pour confectionner les commandes en fonction de la production ;
- consacrer aux adhérents de l'AMAP une partie de sa production annuelle ;

Et celui du consommateur-adhérent à l'AMAP :

- garantir la juste rémunération du travail du producteur ;
- commander pour la saison avec le paiement en avance par chèque(s) à l'ordre du producteur.

Termes du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement tous les 2 mois d'huiles et de farines biologiques. Le présent contrat est établi pour 4 livraisons les :

6 mai, 01 juillet, 9 septembre et 4 novembre 2025.

Les consommateurs peuvent toutefois commander des huiles et farines (si disponible) en supplément en informant le référent deux semaines à l'avance et en lui donnant le règlement correspondant.

Les produits seront récupérés par les amapiens au jour, heure et lieu de la livraison de l'AMAP des 5+, dans la grange des Dîmes de Plaimpied - Givaudins, 18340 Plaimpied - Givaudins.

En cas d'absence non prévue de l'adhérent consommateur (ou d'un proche pour récupérer la commande), les produits non retirés seront distribués aux consommateurs intéressés.

Le producteur déclare respecter les règles d'hygiène et de sécurité propres à sa profession. Il fixe librement le prix de sa production pour la saison, en cohérence avec le prix du marché local.

Production	Prix	Commande				montant
		06/05	01/07	02/09	4/11	
Farines						
Blés population T80 1 kg	2,85 €/kg					
Blés population T110 1 kg	2,85 €/kg					
Engrain (petit épeautre) T80 1 kg	4,70 €/kg					
Engrain T110 1 kg	4,70 €					
Blés population T80 5 kg	14 €					
Blés population T110 5 kg						
Engrain T80 5 kg	23,25 €					
Engrain T110 5 kg						
Huiles						
Chanvre bouteille 50 cL	14,25 €					
Tournesol bouteille 50 cL	3,70 €					
Tournesol bidon 2 L	9 €					
Lin bouteille 50 cL	13,60 €					
Lin bouteille 5 L (menuiserie)	45 €					

TOTAL Contrat

Modalités d'engagement

Le consommateur-adhérent et le producteur s'engagent à passer contrat dans le respect des principes de l'AMAP rappelés dans les statuts de l'association. L'AMAP des 5+ déclare agir en tant qu'organisateur de services entre le producteur et le consommateur-adhérent, et s'assure du respect intégral de la Charte Nationale des AMAP consultable sur place. Le **producteur** et le **consommateur** déclarent **être adhérents à l'AMAP des 5+**.

Règlement

Le présent contrat et les règlements par chèque **à l'ordre de Sandie Floquet** sont à remettre directement au référent : Philippe Jeannot. Une bannette (relevée à chaque fin de livraison le mardi) est à disposition dans la grange pour la transmission des documents. Les commandes dont les supplémentaires sont à adresser au référent à l'adresse : cpjeannot@numericable.fr

Remarque du partenaire consommateur adhérent :

Signatures des parties :
Consommateur-adhérent

Producteur